



# MORAZIN

## Immobilier

ACHAT/VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC

### HONORAIRES

#### BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS HABITATION

Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat

Tarif applicable à partir du 1er mars 2019

<b>Appartements - Particuliers - Villas - Pavillons Propriétés</b>	<b>TTC *</b>
Jusqu'à 50 000 €	8,00%
De 50 001 € à 100 000 €	7,50%
De 100 001 € à 150 000 €	6,50%
De 150 001 € à 200 000 €	6,00%
De 200 001 € à 250 000 €	5,50%
De 250 001 € à 300 000 €	5,00%
De 300 001 € à 400 000 €	4,50%
Au delà	3,90%
<b>Terrains</b>	
Forfaitaire jusqu'à 45 000 €	2 900,00 €
au-delà	6,50%
<b>Garage et parking</b>	
Forfaitaire jusqu'à 25 000 €	1 900,00 €
au-delà	7,50%

T.V.A. : 20 %

## BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION HABITATION

Tarif applicable à partir du 20 août 2018

### **Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)**

**TTC**

Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail :  
Montant appliqué au preneur et au bailleur selon zone géographique par m<sup>2</sup> de la surface habitable du logement loué

Zone très tendue

12,00  
€/m<sup>2</sup>

Zone tendue

10,00  
€/m<sup>2</sup>

Zone non tendue

8,00 €/m<sup>2</sup>

Frais d'établissement d'un état des lieux : Montant appliqué au preneur et au bailleur par m<sup>2</sup> de la surface habitable du logement loué

3,00 €/m<sup>2</sup>

### **Location parking ou garage**

**TTC**

Honoraires de location, forfait partagé 50% locataire / 50 % bailleur

196,00 €

### **Gérance Habitation**

Mandat de gestion: 6,90% TTC des montants encaissés soit 5,75% HT avec versement des loyer mensuel

Garantie Loyer Impayé : 2,50% TTC des montants encaissés

Suivi des travaux: 5% TTC du montant des travaux TTC à partir de 500€ TTC de travaux

Suivi des sinistres: au temps passé (vacation horaire de 78 € TTC)

Fourniture des éléments de déclaration fiscale (par lot géré): gratuit

Extranet : gratuit

Autres prestations sur devis

# BAREME DES HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE REDACTION DES ACTES CONCERNANT LES LOCATIONS, CESSIONS ET VENTES DES LOCAUX COMMERCIAUX, FONDS DE COMMERCE ET DROITS AU BAIL

Tarif applicable au 20 août 2018

## Cession des locaux commerciaux, professionnels ou industriels et d'entrepôts

PRIX DE VENTE		HONORAIRES
de 0 €	à 50 000 €	5 000 € HT*(6 000 € TTC)
de 50 001 €	à 300 000 €	7 % HT du prix de vente* (8,40 % TTC)
de 300 001 €	à 1 000 000 €	6 % HT du prix de vente* (7,2 % TTC)

à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur selon le mandat

## Cession du droit au Bail

PRIX DE VENTE		HONORAIRES
de 0 €	à 50 000 €	5 000 € HT*(6 000 € TTC)
de 50 001 €	à 300 000 €	7 % HT du prix de vente* (8,40 % TTC)
de 300 001 €	à 1 000 000 €	6 % HT du prix de vente* (7,2 % TTC)

à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur selon le mandat

## Cession du Fonds de commerce

PRIX DE VENTE		HONORAIRES
De 0 €	à 50 000 €	10 % HT du prix de vente* (12% TTC)
de 50 001 €	à 100 000 €	9 % HT du prix de vente* (10,8 % TTC)
de 100 001 €	à 350 000 €	8 % HT du prix de vente* (9,6 % TTC)
de 350 001 €	à 500 000 €	7 % HT du prix de vente* (8,4 % TTC)
de 500 001 €	à 1 000 000 €	6 % HT du prix de vente* (7,2 % TTC)

à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur selon le mandat

## Location locaux commerciaux et professionnels

25% HT soit 30% TTC du loyer HT et HC annuel

si en plus de la location se négocie : le paiement d'un droit d'entrée, le rachat d'agencement

7% HT (8,40% TTC) du montant négocié

à la charge du locataire et/ou bailleur selon le mandat

## Gestion Locative

6% HT (7,20% TTC) des encaissements HT à régler par le bailleur

Si travaux : honoraires de 4,50% HT (5% TTC) du montant des travaux avec un forfait minimum de

200€ HT (240€ TTC)

### **Frais et Prestations diverses**

Rédaction du Bail et compromis de vente : 1 mois de loyer HT avec un minimum de 700€ HT (840€ TTC)\*\*

État des Lieux : 400€ HT soit 480€ TTC\*\*

Consultation – Conseil : 85€ HT soit 102€ TTC par heure\*\*

Autres prestations sur devis

\* Prix de vente Hors Frais et Hors Droits

\*\* A la charge du preneur/acquéreur/bailleur/vendeur selon le mandat